Cohabiter à Montréal : Les dynamiques de la cohabitation sociale : compassion des uns, incompréhensions des autres et responsabilité collective d'agir

Par Carlos E. Tamayo Chacon

Coordonnateur de projets. Mouvement pour Mettre Fin à l'Itinérance (MMFIM)

Quand la cohabitation devient le miroir de la ville

À Montréal, les tensions entourant l'itinérance et la cohabitation sociale s'intensifient. Dans plusieurs quartiers — du centre-ville à Hochelaga-Maisonneuve, en passant par le Plateau et Rosemont —, les plaintes s'accumulent, les incompréhensions s'aiguisent et les débats s'enflamment. Tentes dans les parcs, refuges débordés, centres de consommation supervisée près des écoles primaires, inquiétudes liées à la sécurité dans le métro et au centre-ville : autant de signes d'une métropole qui cherche encore l'équilibre entre solidarité et ordre public.

En juin 2025, dans le contexte du débat entourant la mise en place de la Maison Benoît-Labre (Radio-Canada, 2024), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) publiait un rapport marquant sur l'itinérance et la cohabitation sociale. Fruit d'une large consultation, le document affirme sans détour que « l'itinérance n'est pas une urgence à gérer, mais un enjeu collectif, structurel et durable » (OCPM, 2025).

Ce rapport, long de près de 300 pages, mérite plus qu'une simple lecture pour en saisir toute la portée. Pour en comprendre les fondements, nous avons rencontré Marie-Andrée L'Espérance, cheffe de bureau de l'OCPM, ainsi que Marc-André Lapointe, analyste ayant participé au processus de consultation.

Lors de l'entretien, un message revenait sans cesse : pour bâtir une cohabitation durable, il faut impliquer la population, miser sur la concertation et reconnaître les personnes en situation d'itinérance comme des citoyennes et citoyens à part entière.

Trois leviers essentiels ont été identifiés. Premièrement, la planification et l'implantation réfléchie des ressources : cartographier les besoins sur le territoire, identifier les acteurs et implanter les services là où ils sont réellement nécessaires. Deuxièmement, une communication cohérente et inclusive : informer les citoyen·ne·s

dès le départ, réduire le sensationnalisme médiatique et déconstruire les préjugés entourant les personnes en situation d'itinérance. Troisièmement, un leadership intersectoriel : créer des instances réunissant la Ville, les organismes communautaires, les citoyen·ne·s et le gouvernement provincial, afin d'agir sur les causes structurelles, de soutenir la prévention et, surtout, d'impliquer les personnes concernées dans les décisions qui les touchent.

Cette approche rejoint la nouvelle Stratégie métropolitaine en itinérance (CMM, 2024), qui reconnaît que la crise dépasse les frontières administratives et exige une coordination durable. Les ressources ne sont pas un problème, mais bien une solution — à condition d'être déployées de manière concertée et participative.

Mais au-delà des chiffres, le défi est largement culturel. Les tensions sont souvent alimentées par des perceptions biaisées. Le rapport insiste : « Les ressources ne sont pas un problème, mais une solution » (OCPM, 2025, p. 249). Croire que l'ouverture de nouvelles ressources aggrave la présence de personnes en situation d'itinérance dans un quartier est une erreur. Il faut plutôt reconnaître que les problématiques de consommation et de santé mentale nécessitent l'intervention de professionnels, et non des mesures d'exclusion. Pourquoi cacher quand on peut soigner, et pourquoi rejeter quand on peut accueillir ? La cohabitation ne se décrète pas : elle se construit, au quotidien, par la rencontre, le dialogue et la solidarité.

Changer le regard collectif : cohabiter, c'est communiquer

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) va dans le même sens. Dans son mémoire déposé à l'OCPM, il met de l'avant la planification concertée et la communication proactive comme piliers d'une cohabitation réussie.

« La planification en amont constitue la pierre angulaire d'une cohabitation harmonieuse. Les ajouts de ressources à la dernière minute sont à proscrire » (MMFIM, 2025, p. 4).

Cette recommandation traduit une idée simple : la peur naît souvent du manque d'information. Informer la population dès le départ, expliquer la vocation des ressources et offrir des espaces de dialogue permettent d'éviter les malentendus.

Le MMFIM souligne également que la cohabitation ne doit pas reposer uniquement sur les épaules des organismes communautaires. Il faut une responsabilité partagée, appuyée par des budgets dédiés à la médiation, à la formation et à la sensibilisation. Des formations pour les commerçant·e·s, les employé·e·s municipaux, les chauffeurs de la STM et le personnel des parcs pourraient grandement améliorer la compréhension mutuelle — une idée également soutenue par l'OCPM.

« La cohabitation sociale repose sur la reconnaissance mutuelle et la participation de tous les acteurs » (OCPM, 2025, p. 99).

Gouvernance et leadership : reconstruire la cohérence

Tous les acteurs s'entendent sur un point : la gouvernance actuelle est éclatée. L'OCPM rappelle que la Ville de Montréal « n'a pas de mandat direct en matière de santé ou de services sociaux », mais qu'elle est souvent en première ligne pour gérer les tensions (OCPM, 2025).

L'entrevue réalisée avec les représentant·e·s de l'OCPM met en lumière la nécessité d'une instance intersectorielle permanente : un espace où se rencontrent la Ville, le gouvernement provincial, les CIUSSS, les organismes et les citoyen·ne·s.

« La cohabitation durable passe par un changement de culture : de la réaction à la relation » (communication personnelle, septembre 2025).

La cohabitation sociale n'est pas un simple enjeu de gestion urbaine : c'est un test de notre humanité collective. Elle questionne la manière dont nous partageons l'espace, le regard que nous portons sur la vulnérabilité et la capacité d'une ville à reconnaître la dignité de tous.

Montréal a l'occasion de démontrer qu'une métropole peut conjuguer sécurité, solidarité et respect. Mais cela demande un changement de culture : passer du réflexe de rejet à une logique de relation et de responsabilité partagée.

En somme, cohabiter, ce n'est pas seulement partager l'espace : c'est partager un projet de société. Cohabiter, c'est reconnaître dans l'autre — même dans sa fragilité — un voisin, un citoyen, un être humain.

Références

Hanley, J., & Bourdeau, F. (2025). *Prévention de l'itinérance des personnes im/migrantes à Montréal et amélioration de leur accès aux services : essentiel à la cohabitation sociale.* Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI).

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM). (2025). *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation de l'OCPM sur l'itinérance et la cohabitation sociale.* Montréal.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2025). *Rapport de consultation publique – Itinérance et cohabitation sociale à Montréal.* Montréal : OCPM.

Observatoire québécois sur l'itinérance. (2024). *Recensement des personnes en situation d'itinérance hébergées au Québec, 2024.* Québec : Observatoire québécois sur l'itinérance.

Infrastructure Canada. (2023). *Capacité des refuges et lits d'urgence au Québec.* Gouvernement du Canada.

CBRE Canada. (2024). *Rapport sur le marché résidentiel multirésidentiel à Montréal, 2024.* Montréal : CBRE.

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). (2024). *Stratégie métropolitaine en itinérance.* Montréal : CMM.

Journal de Montréal. (2024, octobre 31). *Le 311 inondé d'appels : les Montréalais·es sont tannée·s des problèmes sociaux.* Journal de Montréal.

Entrevue personnelle avec Marie-Andrée L'Espérance et Marc-André Lapointe. Office de consultation publique de Montréal, septembre 2025. *(communication personnelle)*

Radio Canada (30 octobre 2024) *Augmentation de 800 % des méfaits près de la Maison Benoît-Labre, selon un rapport du SPVM.* Par Anne Marie Lecomte